Tir Européen / Législation belge sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ?

lagaffe / il y a onze années sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ? Liste armes de panoplie 20111221.pdf
cette liste vient de paraitre sur le site urstb-f est ce une nouvelle liste ? asser bizarre , car des armes qui ne devraient plus s' y trouver , s'y trouvent encore !
ca me parait un peu farfelu
Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v? surtout que ce serait un document du 21/12/2011
pdjx/il y a onze années Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v? Ces listes ont été abrogées par le nouvel A.R.!!! Mais qui sont-ils là-haut ???
lagaffe / il y a onze années Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ? heu , les compagnons de Bacchus (le dieu des poivrots) peut être
ok je sort!
Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par lagaffe.
lagaffe / il y a onze années Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ? ce qui est très curieux : pas un mot de cette loi dans les médias ! rien de rien , alors qu' avant : quel tamtam !

1/3

Tir Européen / Législation belge sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ?

lagaffe / il y a onze années Re: sur le site URSTBF: nouvelle liste des "panoplies "v? je pense avoir compris le pourquoi de la liste des panoplies sur le site de la fede
site de la justice ou injustice ?
[www.regulo.be]
voir l'encart a droite : pour les collectionneurs non agrées donc avec ce permis d' acheter en quelque sorte , un nouveau type de collectionneur appelé non agréer , pourra continuer a acheter les armes reprises dans la liste hfd sur présentation de son précieux sésame bien sur
GUNSAP/il y a onze années Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v? La différence entre un collectionneur non agrée et un agrée qu'est ce donc? Salut Stéphane
Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ? d'après ce que j'en comprend :
le registre de collectionneur classique (dit agréer !) mod 3, permet a un collectionneur , en fonction du ou des thèmes choisis , d' acheter,tout ce qui entre dans son /ses thème , y compris les full autos a l' état d'origine (mg 34/42 , bar , mitrailleuses , etc) la , rien ne change
le collectionneur qui serait non "agréer" permettrait d'acheter tout ce qui se trouve dans la liste des armes de panoplies , sans distinction de thème , et devrait tout déclarer , mais via quoi ? un registre restreint ? des modèles 6 ? une nouveauté ? flou artistique complet !
GUNSAP/il y a onze années Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v? Merci Stéphane , Oui encore le flou pour le moment
jpdjx / il y a onze années

Tir Européen / Législation belge sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ?

Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ?
Nan !!!
Il n'y a plus de liste d'armes HFD !!!
Le collectionneur non agréé est comme un tireur, il peut avoir des armes à PN comme expliqué dans le dernier
A.R.
and an ear-of- all productions of the control of th
agaffe / il y a onze années
Re: sur le site URSTBF : nouvelle liste des "panoplies "v ?
moi , je veut bien , mais alors pourquoi l' urstb-f a publié il y a a peine quelques jours une liste des armes de panoplies ?????
pariopiles *****
si je lis la loi , a part les pn , c' est fini
si jo iis ia ioi , a parties pri , e est iii ii
pourquoi alors cette liste ???
[www.urstbf.org]

28/5/2013
Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a onze années et a été effectuée par lagaffe.